



**Définition de
la foi
« al-Iman »**



La Foi, en arabe « *al-Iman* » (الإيمان) c'est le fait de croire en Allah; en Ses anges, Ses livres; Ses prophètes, au jour dernier et au destin bon ou mauvais.

Parole de Salaf sur la Foi.

L'imâm ash-Shâfi'î -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « **Et il y avait Consensus des Compagnons et des Suivants et de ceux qui sont venus après eux et de ceux que nous avons pu rencontrer qui disaient : la foi est parole, acte, et intention, et l'un de ces trois ne se désolidarise de l'autre** » [Source : Madjmû' al-Fatâwâ, tome 7, page 209 et Usûl I'tiqâd Ahl as-Sunnat d'al-Lâlikâî, tome 5, page 956 ; numéro 1593.]

Al-Bukhârî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit : « **J'ai rencontré plus de mille hommes parmi les gens de science : gens du Hidjâz, de la Mecque, de Médine, de Kûfat, de Bassurat, de Wâssit, de Baghdâd, du Shâm, d'Egypte, je les ai rencontré aux hémisphères, les uns après les autres je les ai saisi et ils étaient nombreux depuis plus de quarante six années, les gens du Shâm, l'Egypte et la péninsule [arabique] à deux reprises, et Bassurat à quatre reprises sur des années successives – et il énuméra quarante cinq hommes – ensuite il dit : Et nous suffit la nomination de ceux-là telle qu'elle fut résumée et que cela ne soit pas long, car je n'ai pas vu l'un d'entre eux diverger sur ces choses : que la religion est parole et acte et ceci à la Parole d'Allâh : « **Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer ALLAH, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture** » [Sourate 98, verset 5] » [Source : Sharh Usûl I'tiqâd Ahl as-Sunnat d'al-Lâlikâî, tome 1, page 194 ; numéro 320.]**

Et Al-Bukhârî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- a dit aussi : « **J'ai écrit selon mille hommes parmi les Savants et plus, et je n'ai écrit que d'après celui qui disait : 'la foi est parole et acte', et je n'ai pas écrit d'après celui qui disait : 'la foi est parole'** » [Source : Sharh Usûl I'tiqâd Ahl as-Sunnat d'al-Lâlikâî, tome 5, page 959 ; numéro 1597.]

Elle est composée de deux piliers :

- **La croyance** en ce qu'informent Allah et Son messager avec certitude et sincérité; contrairement à celui qui dément ; celui qui doute et l'hypocrite.
- **La soumission** à leurs commandements avec amour, vénération, humilité et intention.

L'imam Barbahari -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « **Il faut croire que la Foi est parole, acte et intention ; elle augmente et diminue, elle augmente comme Allah le veut, et diminue jusqu'à ce qu'il n'en reste rien du tout.** » [Source : Charḥ Sounna page 27]

Ibn Al-Qayyim a dit : « **Il faut qu'il y ait la parole du cœur et la parole de la langue ; la parole du cœur inclus de connaître [le témoignage qu'il n'y a de vrai dieu qu'Allah] et de le confesser, et de connaître ce qu'il inclut comme infirmation et affirmation, ainsi que de connaître ce que signifie réellement la divinité que l'on conteste à tout autre qu'Allah ; que seul Allah mérite et qu'il est impossible d'affirmer à un autre que Lui ; et d'accomplir ce qu'il signifie dans le cœur, avec savoir, connaissance et certitude.** » [Source : Madârij As-Sâlikîn, tome 1, page 331]

La Foi inclut donc de savoir :

- Ce que veut dire « il n'y a de vrai divinité qu'Allah ».
- Ce que conteste et ce qu'affirme ce témoignage.
- Ce que veut dire le mot « divinité » que l'on conteste pour tout autre qu'Allah.

Celui qui ignore l'une de ces choses n'a pas de Foi, car il ignore qui est Allah.

Et Ibn Al-Qayyim -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit aussi : « **La Foi est parole et acte ; or la parole est tant parole du cœur que de la langue, et l'acte est tant acte du cœur que du corps. Et l'explication de cela est que celui qui connaît Allah de Son cœur mais n'avoue pas de sa langue, ce n'est pas un croyant ; comme Allah dit du peuple de pharaon « **Et ils rejetèrent [les signes] bien qu'en eux même ils avaient la certitude [qu'ils venaient d'Allah]** » et comme Allah dit au sujet de 'Âd et de Sâlih : « **Et 'Âd et Thamoûd, il vous est apparu clairement de par les vestiges de leurs habitations ; Satan leur avait embelli leurs œuvres et les a détourné du chemin ; bien qu'ils étaient capables de comprendre la vérité.** » Et Moussa dit à Pharaon « **Et tu sais très bien que Le seul à avoir descendu ces signes est le Seigneur des cieux et de la terre** ». Ceux là avaient tous réalisé la parole du cœur ; qui est la connaissance et le savoir ; mais ce simple fait ne fit pas d'eux des croyants ; et ainsi celui qui avoue de sa langue ; il n'est pas croyant pour ce simple fait, tant qu'il ne concrétise pas l'acte du cœur comme l'amour et la haine, l'alliance et le désaveu ; en aimant Allah et Son messenger et en s'alliant aux alliés d'Allah et en se séparant des ennemis d'Allah ; et en soumettant de son cœur à Allah uniquement et en étant docile au suivi de Son messenger et en s'engageant à obéir à Sa loi intérieurement et extérieurement. Dès qu'il accomplit cela ; cela ne suffira pourtant pas à compléter sa Foi tant qu'il n'aura pas accompli les ordres qui lui ont été donné. » [‘Ouddat As-Sâbirîn, page 109]**

Et il dit -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- : « **La Foi réelle est composée de paroles et d'actes. Or la parole se répartie en deux endroits ; la parole du cœur qui consiste en la conviction ; et la parole de la langue qui consiste à prononcer le témoignage de l'Islam. Et de même les actes se répartissent en deux endroits : l'acte du cœur qui est l'intention et la consécration ; et l'acte du corps.**

Lorsque ces 4 éléments disparaissent ; la Foi disparaît totalement. Et lorsque la croyance du cœur disparaît alors les autres éléments ne servent absolument à rien car

c'est sur cette croyance que repose la conviction en le reste des composants de la Foi ainsi que leur utilité. Et lorsque l'acte du cœur disparaît sans que ne disparaissent la conviction et la croyance : ceci est ce qui marqua la dispute entre les [hérétiques] Mourji'ah et les adeptes de la Sounna.

En effet ; les adeptes de la Sounna sont tous d'accord pour dire que [la disparition de l'acte du cœur] fait cesser totalement la Foi et que le fait de croire en la vérité ne sert à rien lorsque l'acte du cœur, qui est l'amour et la soumission, disparaît, tout comme [la croyance] ne sert en rien à Iblîs ; ni à Pharaon et son peuple, ni aux juifs ni aux idolâtres qui croyaient que le messager avait raison -qu'Allah le bénisse et le salue- ils l'admettaient d'ailleurs que ce soit en secret ou publiquement ; et ils disaient « Il n'est pas un menteur mais nous ne le suivons pas et nous n'avons pas foi en lui. »

Et donc, si la Foi cesse lorsque cesse l'acte du cœur ; il n'est alors pas étonnant que la Foi cesse lorsque cessent les plus grands actes du corps, en particulier lorsque ces actes entraînent forcément l'absence d'amour et de soumission du cœur ; dont l'absence est causée par l'absence de conviction ferme comme nous l'avions déjà énoncé.

En effet ; la non-obéissance du cœur entraîne inévitablement la non-obéissance du corps, car si le cœur obéit et se soumet ; le corps obéit et se soumet alors aussi. Et la non-obéissance [du cœur] et son insoumission entraînent inévitablement l'incertitude dans la croyance ; car [la croyance ferme] entraîne inévitablement l'obéissance or ceci est la Foi réelle.

La Foi n'est pas le simple fait de croire ; comme nous venons de le démontrer; mais [la Foi] c'est la croyance qui entraîne inévitablement l'obéissance et la docilité. » [As-Salât wa Ahkâm Târikiha page 56]

Après ces explications, nous comprenons que la Foi est donc parole et acte et que ces derniers sont de deux sortes : parole **du cœur** et **de la langue**, acte **du cœur** et **du corps**.

La parole du cœur : c'est la croyance, et la clé de la croyance est la connaissance. Ça veut dire qu'il est impossible de croire en quelque chose dont on ignore l'existence ou la réalité. Ainsi, connaître Allah et Son Unicité sont la clé de la Foi : il ne peut en aucune circonstance exister la moindre Foi dans un cœur qui ignore l'Unicité d'Allah.

Connaître Allah est un fondement de la Foi, sans lequel la Foi ne peut exister, contrairement au fait de connaître les lois prescrites par Allah : il est possible d'avoir Foi en Allah avant d'avoir été informé de Ses lois comme ce fut le cas du Prophète -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam*- avant qu'Allah ne lui fasse la révélation, ainsi que Zayd Ibn 'Amr Ibn Noufayl, 'Amr Ibn 'Abasah As-Soulami, Abou Darr -*qu'Allâh les agrée*-, et les autres monothéistes qui vivaient parmi les païens de Qoraych à la Mecque : ils avaient Foi en Allah et étaient musulmans, malgré qu'aucune loi d'Allah ne leur était parvenue.

[Soyez bien attentif à l'extrait qui va suivre](#)

L'imâm Moḥammad Ibn Nasr Al-Marwazî¹ -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « **A partir du moment où connaître Allah est Foi, alors ignorer Allah est mécréance. Et la pratique des obligations religieuses est de la Foi, alors que les ignorer avant qu'elles ne soient révélées n'est pas de la mécréance vu que les compagnons du messenger d'Allah, qu'Allah le bénisse et le salue, eurent Foi en Allah dès le début qu'Allah leur envoya Son messenger alors qu'ils ne connaissaient pas les obligations qui leur furent prescrites plus tard, et ignorer ces obligations ne fut pas une mécréance de leur part. Ensuite, Allah révéla les obligations, alors leur Foi en ces obligations fut leur acceptation et leur mise en pratique constante.**

Et celui qui mécroit en ces obligations n'est autre que celui qui les rejette pour avoir démenti l'information d'Allah. Mais si l'information d'Allah n'est pas parvenue : celui qui l'ignore n'est pas mécréant pour son ignorance, et une fois que l'information est transmise mais que certains ne l'ont pas encore entendu parmi les musulmans : ils ne sont pas mécréants pour leur ignorance. Par contre ignorer [l'Unicité] d'Allah est de la mécréance dans tous les cas que ce soit avant l'information ou après. » [Mentionné par Ibn Taymiya -qu'Allâh lui fasse Miséricorde-, voir Majmoû' Al Fatâwâ tome 7, page 325]

Al-Marwazî -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- nota donc une différence entre :

❏ Ignorer Allah [c'est-à-dire Son existence et Son Unicité]

❏ Ignorer les obligations et interdictions prescrites par Allah, tout en connaissant Allah.

Nous pouvons mettre ceci en évidence en mentionnant les musulmans qui vivaient parmi le peuple de Qoraych avant que le prophète ne reçoive la révélation : ils ignoraient l'obligation des 5 prières quotidiennes, du jeûne du Ramadan, ainsi que les autres rites de l'islam car Allah ne l'avait pas encore enseigné à ce peuple et donc ils leurs étaient impossible de les deviner, mais ils étaient musulmans car ils avaient Foi en l'Unicité d'Allah et en la fausseté du culte d'un autre que Lui, et en la mécréance des païens, et avaient Foi aux prophètes envoyés par Allah qui sont les transmetteurs de la volonté d'Allah, et détestaient le culte d'un autre qu'Allah. Ainsi, cette Foi en la base de l'islam leur était suffisante pour être des musulmans dans ce genre de situation.

Et il leur aurait été impossible d'avoir Foi aux obligations et interdictions avant qu'Allah n'envoie le prophète pour les enseigner.

Ibn Al-Qayyim -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- dit : « **La Foi consiste à croire le messenger dans ce qu'il informe et à lui obéir dans ce qu'il ordonne, or ceci aussi ne peut exister qu'à condition que le message soit transmis.** » Fin de citation. [Source : Ahkâm Ahl Ad-Dhimma, tome 2, page 111]

Par contre s'ils avaient adoré les idoles, ou cru en la validité de leur culte, ou aimé ceux qui les adorent ils n'auraient pas été musulmans et n'auraient pas eu de Foi.

Quant à ceux qui donnent des associés à Allah et ignorent qu'Il est Unique ; sans qu'ils n'aient été avertis par un prophète : ceux-là sont les gens de la rupture [Al-Fatrah]

¹ C'est l'Imâm de Ahl Sounna, Imâm du Hadîth de son époque selon Al-Hâkim. D'après Ibn Hazm, Moḥammad Ibn Nasr Al Mawrazî est le plus savant au sujet des unanimités et des divergences qui aient existé après les compagnons du Prophète -sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallam-. [202-294 de l'hégire, 817-906 ap. J.C.].

Ibn Al Qayyim -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- en a parlé en ces termes : « **Le 14^{ème} groupe, ce sont des gens qui n'ont ni obéit ni désobéit, qui n'ont ni mécréance ni Foi, et ceux-ci sont de plusieurs sortes : ceux qui n'ont absolument pas été atteint par l'appel et qui n'ont jamais entendu le moindre renseignement ; comme le fou qui n'a pas de raison ni de discernement ; le sourd qui n'a jamais rien entendu ; et les enfants des idolâtres qui sont morts avant de pouvoir distinguer le vrai du faux... » [Tariq Al-Hijratayn page 387]**

Ibn al-Qayyim -qu'Allâh lui fasse Miséricorde- définit cette catégorie comme étant des gens qui n'ont ni mécréance ni Foi, ni obéissance ni désobéissance. Ceci car la Foi consiste à croire aux paroles d'Allah et à accepter Ses ordres, et la mécréance consiste à rejeter cela. La Foi comme la Mécréance ne peuvent donc exister qu'après la transmission du message.

Et de même : l'obéissance consiste à se conformer à un ordre volontairement ; et la désobéissance consiste à contredire l'ordre, or tous deux dépendent de la transmission de l'ordre en soit. Si aucun ordre n'est transmis alors il n'y a ni obéissance ni désobéissance.

Mais lorsqu'un cœur a Foi en Allah : il a alors l'intention de croire en tout ce qui lui parviendra comme annonce, et d'accepter tout ce qui lui parviendra comme ordre. Alors que celui qui n'a pas de Foi : soit il ne se préoccupe même pas de savoir s'il a oui ou non à obéir à Allah, ou pire encore il est de nature rebelle contre Allah et refuse d'avance de se soumettre à Lui.

Ainsi ; celui qui ignore que seul Allah mérite d'être adoré et qui n'a jamais été avertit par le message d'un prophète, on ne dira ni qu'il a Foi en l'Unicité d'Allah, ni qu'il l'a rejeté. Celui qui ignore qu'Allah a interdit de boire du vin, et qu'il n'a jamais été avertit par le message du prophète on ne dira ni qu'il a Foi en l'interdiction du vin, ni qu'il l'a rejeté, etc.

Et Allah est plus savant !